Octobre 2020

Newsletter - Alsace

La réunion a débuté avec le comité local des salaires en présence des représentants de proximité CGT, CFDT et FO.
Voici le liminaire de vos élus :

Le bilan des mesures des 3 dernières années, démontre que les salariés de l'antenne Alsace sont oubliés.
Si l'on tient compte des mesures arbitrairement distribuées à moins de 3 ans, un trop grand nombre de salariés restent oubliés : 15 PTA, et 8 journalistes sur les seuls salariés ayant coché l'autorisation d'information (soit 47,5% des effectifs)
Pour rééquilibrer cette disparité, les élus de proximité demandent à la Direction d'être au-dessus des 33% minimum obligatoires cette année pour les salariés Alsaciens ! De ce fait :

- Nous demandons que tous les salariés n'ayant pas eu une revalorisation depuis le 01/01/2017 bénéficient d'une mesure cette année; qu'ils aient coché la case ou pas !
- Nous demandons que des mesures exceptionnelles soient allouées aux salariés en disparité constatée lors de cet exercice 2020, même ceux ayant eu une mesure en 2019 !



Pour info, le passage en paie des mesures rétroactives, au 1er janvier 2020, interviendra à la fin de cette année pour les heureux élus.

.

Voici les points traités dans l'instance de proximité du 8 octobre 2020

Régionalisation



3 nouvelles tranches régionales !

- 18h30 du lundi au vendredi
- Chaque matin, entre 9h et 11h50
- Le dimanche après-midi

Pour rappel, la présidente de France Télévisions veut développer treize chaînes régionales et ultra locales. Delphine Ernotte disait en février : « L'objectif est d'avoir 13 chaînes régionales avec des décrochages nationaux et non plus une chaîne nationale avec des décrochages régionaux ». En clair, les treize directions régionales de France 3 sont appelées à augmenter la surface d'exposition de leurs programmes régionaux en proposant de nouvelles cases dans leur grille.

En clair comment cela va se passer en ALSACE ?
Nous attirons déjà votre attention sur le fait que ces nouveaux créneaux seront «Grand Est». ! Ce qui n'exclut pas non plus des décrochages par antenne. Le nouveau créneau de 18H30 sera construit à 3 (Nancy, Strasbourg et Reims) piloté a priori par la rédaction de Strasbourg.

Octobre 2020

Newsletter - Alsace



Quel contenu ? de l'info au sens large du terme, sans être du JT nous répond la direction. Enregistré ou en live, tout est à construire. Plateau du JT ou studio 2 ?. On nous assure que nous avons une marge de liberté…A voir. En attendant des ateliers de réflexion sont organisés pour des « think thank»! Enfumage ou pas ? On sait bien comment finissent les ateliers sur le réseau France 3.
Commentaire FO : C'est une sacrée belle tranche qu'on donne aux régions. Un très beau défi à relever.
Mais soyons réaliste ! faire plus à moyen constant et en gelant les postes ça va être compliqué, voire impossible !

Le directeur nous fait part de son envie pour que les UTS (unité de tournage smartphones) puissent (enfin) commencer à être utilisées.

L'équipe Ensemble c'est mieux réfléchit sur son avenir (proche) avec Fanny Klipfel sur une émission par semaine.
Un dernier créneau en réflexion celui du dimanche en début d'après-midi, du sport…de la retransmission sportive. Tout est à construire là aussi, il faut aller voir les fédérations pour négocier. Beaucoup de travail en perspective. Ce créneau peut être décliné par zone géographique, et le décrochage ne serait pas hebdomadaire, mais plutôt géré comme une PAE.

Point situation Mulhouse, présenté par Stéphanie Lafuente.

Suite à l'alerte des élus le mois dernier concernant l'activité montage en Alsace, nous avons demandé un point ce jour. La direction et la rédactrice en chef ont mis des actions en place.
Techniquement, le montage peut se faire en télé commande à distance (via un PC virtuel).
Concrètement la salle 8 de Strasbourg est en salle miroir à Mulhouse. Techniquement, c'est la même chose et le même workflow que le ou la monteur/ monteuse soit à Mulhouse ou à Strasbourg. Le journaliste en salle 8 peut travailler de la même façon et interagir avec le monteur situé à Mulhouse. L'outil Teams permet en direct de se parler et travailler ensemble comme s'ils étaient dans la même salle. On peut dire que mis à part la présence physique c'est totalement identique.
Au niveau du travail de montage en lui-même, il y a les modules web des JT et des nouveaux formats liés ou non à la régionalisation à venir.
Une sensibilisation aux chefs d'édition a été faite puisque techniquement rien n'empêche de faire travailler un monteur à distance.
Commentaire FO : Le collectif de Mulhouse est en fragilité, c'est un constat partagé. FO est vigilant et compte bien mettre son grain de sel pour aider ce collectif de travail.

Octobre 2020

Newsletter - Alsace

Télétravail



Pour rappel, le télétravail est régi par l'annexe 2 de l'accord QVT (qualité de vie au travail), signé le 12 juillet 2017.
Quelle procédure ? Une demande est écrite et adressée à son manager. Si validation un avenant au contrat est à signer. A noter que le salarié doit produire une attestation d'assurance «télétravail ». Cet avenant est valable un an.
Le nombre de jours télétravaillé est de 2 jours en moyenne par semaine. Ils sont définis par le salarié et le manager. Si refus de la demande cela lui est notifié par écrit.
Une fois la demande de télétravail validée, seul un pc portable est donné à ce jour avec un téléphone. Si cela ne suffit pas le salarié peut faire une demande par écrit à son manager pour une demande supplémentaire. Sur notre antenne, 21 demandes de télétravail dont 14 nouvelles, 1 seule refusée.

A ce jour il n'est pas possible de mettre les monteurs en TT. C'est une directive nationale, les réseaux ne sont pas sécurisés. La direction n'y sera pas opposée quand le feu vert sera donné par Paris.
Commentaire FO : c'est drôle hein ! Il n'y avait pas de problème de cyber sécurité pendant la période du confinement …En attendant d'avoir l'aval du service informatique parisien, on peut s'interroger sur le télé-montage en alsace, réfléchir de façon collective à cette nouvelle façon de travailler. On attend quoi pour faire ce travail ?

FO attire votre attention sur cette période bien spéciale qui du coup permet à la direction de mettre en place des conditions de télétravail un peu particulières. Ces modalités sont discutées en ce moment même avec la direction FTV et les organisations syndicales.





Point emploi

Postes pourvus lors du Coca du mois de septembre : On accueillera Lucille Guillotin en tant que rédactrice en chef adjointe, Béatrice Muller et Chris Le Dortz Greco en tant que chargé de gestion administrative le 2 novembre.
Les entretiens n'ont pas encore démarré sur le poste laissé par Marie Pouchin, suite à sa mobilité.

Octobre 2020

Newsletter - Alsace

Accessibilité

Le portail rue Lauth sera de nouveau ouvert pour les piétons. Néanmoins comme le souligne le directeur il faudra écrire une charte pour que voitures, vélos et piétons cohabitent en bonne intelligence dans cet espace. Il est question peut-être de mettre un rack à vélos dans cette cour.



Entretiens annuels et professionnels, avec la présence de Muriel Bajard

A la Fabrique, le nombre d'entretiens réalisés n'a pas progressé par rapport au mois précédent. Sur l'antenne, quelques-uns ont été réalisés mais on est loin du compte.

Commentaire FO : On vous rappelle que l'entretien professionnel est obligatoire et que le bilan à 6 ans aussi pour toutes les personnes étant déjà intégrée depuis 2014. Cet état des lieux récapitulatif du parcours professionnel du salarié doit en outre avoir lieu tous les 6 ans. Cet état des lieux vise à s'assurer que le salarié a bien bénéficié au cours des six dernières années des entretiens professionnels obligatoires. Il vise en outre à vérifier que le salarié a bien suivi au moins une action de formation, acquis des éléments de certification par la formation ou par une validation des acquis de son expérience et bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Bilan Diversité 2019 sur l'antenne Alsace, présenté par Eric Engelvin

Ce document présenté avec une nouvelle trame très light et beaucoup moins précise que sur les versions précédentes.

Elle dresse un état des lieux des pratiques et initiatives menées à F3 Alsace en faveur de la diversité et de la non-discrimination. La direction a voulu mettre l'accent sur 5 axes principaux : la mixité & égalité femmes-hommes, le handicap, les actions transversales, la diversité sociale et socio-ethnoculturelle et sur les jeunes/seniors.

Mixité Egalité femmes-hommes :

On constate que l'équilibre femmes-hommes est bien respecté sur l'antenne Alsace.

Handicap :

Comme chaque année des actions de sensibilisation auront lieu en novembre 2019.

De la prévention santé visuelle en faisant appel à Optic 2000 et une sensibilisation sur l'handicap en invitant l'association Handi's chiens.

Participation à l'opération Duoday qui consiste à former un duo entre une personne de France 3 et une personne en situation de handicap.

En 2019, le service RH a accompagné 2 collaborateurs handicapés dans l'adaptation de leur poste de travail.

Octobre 2020

Newsletter - Alsace

Diversité sociale et ethnoculturelle :
Priorité à l'accueil de 2 apprentis journalistes diversité convention FTV, accueil de stagiaires issus de secteurs défavorisés
Opération #abriquetonmedia a été aussi reconduite cette année, opération qui consiste à aller à la rencontre des élèves dans les classes de collèges et lycées partout sur le territoire et donner des bases d'éducation aux médias. En 2019, les jeunes de sept établissements scolaires alsaciens ont réalisé plusieurs reportages et appris à lutter contre les fake news.



Jeunes et séniors :
Nous apprenons qu'il y a 42 séniors (55ans et plus) à France3 Alsace et 7 jeunes (- de 30ans)
On apprend l'embauche d'une salariée de - de 30ans, ouf nous voilà (presque) sauvés.
10 collaborateurs ont suivi les formations « fin de carrière et l'approche de la retraite ».
7 alternants ont été accueillis dans les différents services de France3 Alsace.
1 salarié de + de 45 ans a suivi la formation « tuteur ».

Commentaire FO : France 3 Alsace dresse un bilan diversité positif, conforme aux directives de France télévisions.Nous pouvons que féliciter les acteurs de ce travail.

Vos interlocuteurs FO en Alsace :

Emeline Droxler : Représentante de Proximité & Déléguée syndicale, Alsace — emeline.droxler@francetv.fr
Eric Vial : Élu CSE Réseau France3 & CSE Central — eric.vial@francetv.fr
Henri Weiken : Élu suppléant CSE Réseau France3 — henri.weiken@francetv.fr